



**BILAN À DEUX ANS**  
DU PLAN D'ACTION DE LA CONFÉDÉRATION

**Lors du congrès confédéral de Lyon, vous avez, syndicats et UTR, voté le texte de résolution confédéral à près de 95 %. Le bureau national a défini 17 priorités et un plan de travail qui couvre le mandat 2022-2026. Après deux années de mandat, où en sommes-nous ?**

### **PRIORITÉ 1: RENFORCER LES SYNDICATS, LE CŒUR DES ÉVOLUTIONS INTERNES**

C'est le grand chantier lancé dès 2022: « ensemble, renforçons-nous ! ». La première étape a été le RDV des syndicats: une tournée inédite pour rencontrer et échanger avec les syndicats et UTR, en présence de la Confédération, des unions régionales et des fédérations. Au total : 707 syndicats et UTR rencontrés (78 %!) en quelques mois, soit plus de 2 000 militantes et militants d'exécutifs qui ont pu s'exprimer sur leurs réalités, leurs difficultés, leurs besoins, leurs propositions pour faire évoluer notre syndicalisme et notre organisation CFDT. Cette matière nous a permis de tirer de premiers enseignements présentés lors de RDV régionaux organisés début 2024.

Dans la continuité des RDV des syndicats, pour construire des réponses à tous les étages de l'organisation, une nouvelle étape des évolutions internes est maintenant mise en œuvre: « la Fabrique du changement ». 4 axes de travail pour répondre à ce que vous avez exprimé:

- Accompagner & former
- Mieux communiquer & innover
- Alléger notre fonctionnement & faire vivre notre démocratie
- Mutualiser.

S'y ajoute le chantier de l'adaptation de notre charte de la cotisation syndicale.

Les propositions issues de toutes ces réflexions collectives seront pour partie mises en place avant le Congrès confédéral (et les toutes premières l'ont été dès le mois d'octobre 2024, par exemple la Newsletter aux syndicats!), d'autres au cours de l'organisation du Congrès de 2026, ou d'autres encore soumises au vote lors de ce congrès.

### **PRIORITÉ 2: CONCEVOIR ET FAIRE VIVRE DES ESPACES D'INNOVATION SOUS LA FORME D'EXPÉRIMENTATIONS GRÂCE À DES COLLECTIFS DE PROJET OU D'ACTION**

Il a été décidé d'intégrer cette priorité dans l'un des axes de la « Fabrique du changement ». Une cellule sera mise en place: elle aura pour objectif de donner un coup de pouce aux porteurs d'idées innovantes, les mettre en relation avec les structures CFDT en capacité de les accompagner et assurer la communication sur les innovations réalisées.

### **PRIORITÉ 3: RESTRUCTURER L'OFFRE DE FORMATION CONFÉDÉRÉE CFDT, L'ÉLARGIR ET LA MODERNISER**

Ce chantier a été amorcé lors de la mandature 2018-2022, l'objectif étant d'uniformiser les offres de formation pour les militantes et militants entre les structures (*via* nos classeurs de formation syndicale), uniformiser les tarifs et proposer un outil de gestion unique de la formation syndicale. Le travail se poursuit donc avec des groupes projets sur différentes thématiques, dont celui sur le nouvel outil d'administration de la formation syndicale, un groupe destiné à avancer sur les parcours de formation ou encore un groupe travaillant à l'harmonisation de la tarification... Enfin, l'outil *MaFormationCFDT en 1 clic* prend de plus en plus d'ampleur.

### **PRIORITÉ 4: MENER L'ARC À MATURITÉ EN INSTALLANT UNE OFFRE PLUS VISIBLE ET PLUS SYSTÉMATIQUE D'ACCOMPAGNEMENT**

L'équipe des référentes et référents ARC et des accompagnantes et accompagnants a été renforcée dans toutes les organisations. Résultat: l'offre d'accompagnement de nouvelles équipes élues est plus systématiquement proposée. L'espace ressources en ligne est de plus en plus riche, les contenus se diversifient. De nombreuses vidéos facilitent l'appropriation des fiches, donnent des éclairages juridiques ou mutualisent les meilleures pratiques syndicales. Une nouvelle version de *MaCrea* plus simple d'utilisation est disponible depuis mai 2024 pour faciliter la production d'outils de communication par les militantes et les militants.

### **PRIORITÉ 5: REPENSER NOTRE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT, EN CIBLANT PRIORITAIREMENT LES JEUNES DE MOINS DE 35 ANS**

Les structures fédératives vous ont accompagnés afin de fixer vos objectifs de développement et plus particulièrement vos objectifs jeunes. Le développement a été au rendez-vous et vous êtes de plus en plus nombreux à rejoindre la dynamique. En parallèle, les opérations annuelles « coup de boost » se poursuivent, tout comme les actions de proximité: saisonniers/jeunes et réponses à emporter, avec une offre adhésion découverte étendue dans le temps (du début du mois de juin à la fin du mois de septembre). Enfin, Oscar notre outil de gestion de relation avec les adhérentes et adhérents et sympathisantes et sympathisants voit son déploiement se poursuivre: de plus en plus de responsables de syndicats sont formés pour faciliter le lien avec ces publics.

### **PRIORITÉ 6: FAIRE DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL UN SUJET DE DIALOGUE SOCIAL ET PROFESSIONNEL**

Le bureau national a fixé un objectif: faire de la CFDT l'organisation numéro Une en matière de travail, pour mettre celui-ci au centre des débats, dans le secteur privé et les fonctions publiques. La Confédération anime différents réseaux militants afin d'aborder toutes les questions relevant du Travail: la transition numérique au travail, la qualité de vie et des conditions de travail, l'aménagement des fins de carrière ou encore, par exemple, la pénibilité...

En externe, grâce à la CFDT, des Assises du Travail se sont tenues fin 2022-2023, avec pour objectif de mettre toutes les parties prenantes autour de la table (État, organisations syndicales et patronales, DRH, expert-es) afin d'échanger sur les problématiques liées au travail.

Sous l'impulsion de la CFDT la négociation sur le travail, intitulée « Pacte de la vie au travail » a été lancée début 2024. Cette négociation faisait suite à la réforme des retraites et portait notamment sur la reconnaissance de la pénibilité et l'emploi des seniors. Cette négociation n'a malheureusement pas abouti, les organisations patronales demeurant

opposées à toute avancée pour les salarié-es. Cela n'a pas empêché la CFDT de porter ses revendications et de signer avec l'U2P un accord sur l'usure professionnelle et un second sur le Compte épargne temps universel (Cetu).

La CFDT continue à revendiquer l'organisation d'une Cop Travail annuelle, dont la mise en place a été retardée en raison du contexte politique. Un document socle « Le travail que nous voulons » a été élaboré et débattu par le Bureau national. Ce document à 360° sur les problématiques du travail, avec des fiches pratiques, sera diffusé très prochainement.

---

### **PRIORITÉ 7 : CONCRÉTISER LA BANQUE DES TEMPS ET AGIR SUR LE TEMPS DE TRAVAIL AU QUOTIDIEN**

La banque des temps, appelée Cetu (Compte épargne temps universel) a été conçue dès la mandature 2018-2022, et son opérationnalisation finalisée pour passer de la revendication à un dispositif concret. Après l'accord signé par la CFDT avec l'U2P et la CFTC sur le sujet, les clés sont désormais dans les mains du législateur. En effet, pour être effectif, cet accord doit encore être transposé dans la loi. Cela permettrait à l'ensemble des salarié-es du secteur privé de pouvoir épargner du temps. Cette transposition est aujourd'hui incertaine compte-tenu de la composition de la nouvelle Assemblée et du nouveau gouvernement.

Le sujet de l'articulation des temps professionnels et personnels a également été fortement porté lors de la concertation qui avait été lancée dans les Fonctions publiques. Même si cette concertation n'a pas été achevée, elle aura permis à la CFDT d'exprimer ses positions sur ce sujet pour les agentes et agents.

---

### **PRIORITÉ 8 : DÉFENDRE LES SALAIRES, LES RÉMUNÉRATIONS ET L'ÉGALITÉ SALARIALE FEMME-HOMME, MIEUX PARTAGER LA VALEUR CRÉÉE**

Un accord interprofessionnel sur le « partage de la valeur » a été signé en début de mandature par la CFDT et transposé en 2023. En lien avec cet accord, une formation *Comment négocier les rémunérations et les salaires dans les entreprises et les branches* est en cours d'élaboration. D'un autre côté, la CFDT pèse auprès des pouvoirs publics pour :

- la transposition de la directive européenne sur la transparence des salaires (mesure en faveur de l'égalité salariale entre les femmes et les hommes);
- la refonte de l'index de l'égalité;
- des avancées sur les salaires et les carrières dans les fonctions publiques.

En 2024, la CFDT a publié et diffusé [un manifeste féministe](#) confirmant l'engagement historique de notre organisation pour les droits des femmes. Ce document de référence rappelle nos positions sur le droit des femmes à disposer de leur corps, la parentalité, l'éducation ou encore, bien évidemment, le travail.

La CFDT s'est également impliquée dans la mission « Bozio-Wasmer », qui s'est penchée notamment sur l'efficacité des exonérations de charges salariales dans les entreprises. La CFDT s'est mobilisée pour une réelle conditionnalité des aides publiques, dont les allègements de charges.

---

### **PRIORITÉ 9 : AGIR POUR RENFORCER NOS SERVICES PUBLICS (SANTÉ, ÉDUCATION, SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ, ETC.)**

Un travail est en cours sur la question de l'accès aux droits sociaux avec les organisations du Pacte du pouvoir de vivre, la lutte contre le non-recours à ces droits et les situations de suspension de ces droits.

Concernant la mise en place d'un service public de la petite enfance, les lignes sont tracées pour garantir un accueil des enfants, de meilleures conditions de travail pour les professionnel·les de ce secteur et de vrais moyens alloués. Des choix budgétaires importants ont notamment été faits afin de soutenir la création de nouvelles places d'accueil et d'améliorer la rémunération des personnel·les de la petite enfance.

Sur l'éducation, un travail a été engagé avec la Fédération Éducation, formation, recherche publiques (ex Sgen) et la FEP dans le cadre d'un avis au Cese portant sur la « réussite à l'école, réussite de l'école », un travail qui sera élargi prochainement à Interco et la F3C.

En matière de santé, le secteur reste pris en étau entre des problématiques structurelles de financement, de conditions de travail dégradées et de crise démographique des professionnels de santé. Les actions confédérales s'organisent en soutien pour lutter contre les déserts médicaux, et revendications pour l'attractivité des métiers en lien avec la Fédération.

---

### **PRIORITÉ 10 : AGIR POUR UNE PRISE EN CHARGE SANS CONDITION D'ÂGE DE LA PERTE D'AUTONOMIE**

En interne, un groupe « autonomie », composé de représentantes et représentants des Fédérations Santé sociaux, Interco, Services, PSTE et l'UCR a été mis en place.

En externe, la CFDT a été force de propositions pour voir enfin la création d'un service public départemental de l'autonomie, sur lequel la CFDT revendique désormais que les CDCA (conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie, traitant des questions relatives aux personnes handicapées et aux personnes âgées), soient intégrés à cette future instance départementale. Dans un même temps, la CFDT travaille sur les questions de la gouvernance de la CNSA (Caisse nationale solidarité autonomie, devenue caisse nationale de sécurité sociale en 2021).

---

### **PRIORITÉ 11 : AGIR POUR UNE RÉFORME DE JUSTICE SOCIALE DE L'ENSEMBLE DU SYSTÈME DE RETRAITE**

La première année du mandat a été marquée par la plus forte mobilisation de ses 50 dernières années pour faire reculer le gouvernement sur le report de l'âge à 64 ans. Si ce dernier n'a pas écouté la colère de cette injustice sociale, la CFDT a obtenu des mesures qu'elle revendiquait depuis plusieurs années comme l'ouverture de la retraite progressive à la fonction publique, la reconnaissance de certains congés familiaux, la validation de trimestres pour les aidants familiaux, ou encore l'augmentation du minimum de pension.

Depuis, les organisations syndicales et patronales se sont réunies pour un cycle de négociations sur le régime de retraites complémentaires, l'Agirc-Arrco : cet accord a notamment permis de supprimer le bonus/malus instauré par l'accord de 2015, la revalorisation des pensions indexée sur les prix ainsi que la création de nouveaux droits à la retraite en cas de cumul emploi-retraites.

Un chantier est en cours sur les droits familiaux et conjugaux, et la CFDT y participe activement.

---

### **PRIORITÉ 12 : CRÉER UNE ASSURANCE TRANSITION EMPLOI (ATE)**

Pour la CFDT, l'Assurance travail emploi a pour objectif de sécuriser l'ensemble des transitions et mobilités de tous les travailleurs et toutes les travailleuses, tout au long de leur parcours professionnel, quel que soit leur statut. Dans un contexte de mutations écologiques et technologiques, le sujet des reconversions est capital.

Des travaux internes à la confédération ont démarré et portent sur 2 axes : les droits des travailleurs et la gouvernance. Il nous faut désormais finaliser notre revendication sur l'ATE.

### **PRIORITÉ 13 : FAIRE DE LA CFDT UNE INTERLOCUTRICE RECONNUE PAR LES TRAVAILLEURS SUR LES QUESTIONS DE DISCRIMINATION**

Dans le cadre de la lutte contre les discriminations, la CFDT a travaillé en lien avec différentes associations (notamment du Pacte du pouvoir de vivre) et la Défenseure des droits. La CFDT a ainsi contribué, avec d'autres organisations syndicales, à la conception d'une formation des militantes et militants syndicaux sur la lutte contre les discriminations dans l'emploi. Une fiche ARC a été mise à disposition et [le guide confédéral](#) mis à jour.

La CFDT a poursuivi son engagement dans les Marches des fiertés.

Au second semestre 2023, la CFDT s'est fortement mobilisée, avec d'autres acteurs de la société civile, contre le projet de loi Immigration, adopté en janvier 2024, qui multiplie les obstacles à l'intégration des étrangers. La diffusion des idées d'extrême droite dans le débat public, la progression du RN lors des élections, la multiplication des actes racistes et antisémites, nous obligent à accélérer et renforcer notre action dans les entreprises et les administrations : ce qui sera fait, y compris en intersyndicale, dans les mois à venir.

### **PRIORITÉ 14 : CRÉER LES CONDITIONS D'UN DIALOGUE SOCIAL DE PROXIMITÉ, EFFICACE ET LOYAL POUR TOUS LES TRAVAILLEURS**

En début de mandat, la CFDT a publié 11 propositions pour améliorer le dialogue social dans le cadre de ordonnances de 2017. Pour permettre aux militantes et militants de réaliser leur propre diagnostic, des outils ont été mis à disposition sur l'espace ressources de l'ARC. Des outils en vue du renouvellement des CSE y ont également été publiés. D'autres outils encore sont en cours d'élaboration (certains ont déjà été mis en ligne) concernant la prise en charge syndicale des nouveaux élu.es et négociateurs et négociatrices dans les fonctions publiques.

Les études montrant le poids des conditions de travail sur l'abstention et le vote pour l'extrême droite aux élections politiques démontrent la nécessité de faire du dialogue social une priorité démocratique. Il importe aussi de renforcer, dans les entreprises et administrations, les pratiques syndicales, afin de garantir un dialogue social de qualité et de développer le pouvoir d'agir des travailleurs et des travailleuses grâce au dialogue professionnel. Cela impose aussi de lutter contre le sentiment d'isolement et de relégation dans les territoires, d'où l'importance pour la CFDT d'avancer sur la question du dialogue social territorial.

### **PRIORITÉ 15 : RENFORCER NOTRE PARTENARIAT ET NOTRE ACTION AVEC LE PACTE DU POUVOIR DE VIVRE**

Afin de faire mieux connaître le Pacte du pouvoir de vivre en interne, des interventions ont été effectuées dans différentes structures CFDT (congrès de l'UCR, webinaires F3C, ...). Des webinaires thématiques du Pacte ont été organisés et proposés aux militantes et militants.

Le Pacte continue à s'installer et à se renforcer : constitué en association afin d'assurer son animation, la première promotion de l'école du Pacte du pouvoir de vivre a été lancée en 2023, plus de 40 groupes locaux sont désormais actifs sur l'ensemble du territoire... et une stratégie a été mise en place à l'horizon 2027 pour peser dans la campagne et empêcher l'extrême droite d'arriver au pouvoir.

### **PRIORITÉ 16 : CONSOLIDER ET STRUCTURER NOTRE LUTTE CONTRE L'EXTRÊME DROITE ET LA DIFFUSION DE SES IDÉES**

Un état des lieux du rapport des structures fédératives avec l'extrême droite a été réalisé au début du mandat à travers des entretiens (avec toutes les URI et 4 FD). En décembre 2023, le Bureau national a validé une stratégie de lutte contre les idées d'extrême droite. Par-delà notre parole médiatique forte sur le sujet, il s'agit de prioriser la formation politique et la sensibilisation des adhérentes et adhérents, militantes et militants aux dangers de l'extrême droite. Dans ce cadre et, plus largement, sur les questions démocratiques, nous avons entamé des travaux avec d'autres organisations syndicales (au niveau européen notamment), Destin commun, Terra Nova ou la Fondation Jean Jaurès et poursuivi l'action au sein du Pacte du pouvoir de vivre.

Lors des élections européennes et législatives de 2024, la CFDT a multiplié les initiatives pour mettre à nu les idées et intentions de l'extrême droite, sensibiliser au danger qu'elle représente et appeler à lui faire barrage. Une campagne qui a révélé l'importance de porter ces initiatives jusqu'aux sections syndicales et sur les lieux de travail. Un axe de travail prioritaire pour la suite.

### **PRIORITÉ 17 : AGIR SYNDICALEMENT POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE JUSTE (TEJ)**

Ce début de mandat a été marqué par la structuration de réseaux de responsables, mandaté-es, militantes et militants sur la TEJ ainsi que l'élaboration, sous la marque « Agir au travail pour le climat », de dispositifs d'accompagnement, d'outils et de formations : « [Agir pour la TEJ dans mon entreprise/mon administration](#) », formation des accompagnantes et accompagnants ARC, etc.

Le fédéralisme opérationnel a permis de coconstruire le « [Manifeste CFDT pour la transition écologique juste](#) », adopté au Bureau national de novembre 2023, qui pose les bases de notre revendicatif sur la politique industrielle, la mobilité, le logement, l'énergie, l'alimentation...

Grâce à son action et son revendicatif sur le pouvoir d'achat, les conditions et l'organisation du travail, les parcours professionnels, le sens au travail, les transformations des emplois et des compétences, la CFDT a pris sa place dans la démarche de planification écologique nationale et territoriale, devenant un acteur clé de la transition écologique juste, au même titre que des acteurs environnementaux (*Shift project*, Réseau action climat...).

L'implication de la Confédération pour donner corps à l'ANI Transition écologique et dialogue social, signé en avril 2023, s'inscrit dans l'objectif de faire de la transition écologique un objet de négociation et d'insuffler une dynamique d'action syndicale à tous les niveaux : filières, branches, territoires, entreprises, administrations.

